

Fédération Française de Triathlon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Fédération Française de Triathlon
9, rue de la Justice
93210 Saint Denis La Plaine

Philippe DEPARIS

28 Rue de Strasbourg 94300 Vincennes
Tél : 01.45.16.83.00

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de la Fédération Française de Triathlon.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Triathlon relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823- 7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

- La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels expose les modalités de la mise en place d'un fonds d'aide à destination des Ligues régionales à hauteur globalement de 600 000 € et l'argumentation qui a amené à rattacher la totalité de cette aide à l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

- Le paragraphe 3 « Etat des dépréciations » de l'annexe des comptes annuels expose les règles retenues pour la détermination de la dépréciation des titres la SASU TRIATHLON EVENEMENTS. Dans le cadre de notre appréciation nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de la fédération

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport financier du Trésorier ne nous a pas été communiqué et nous n'avons donc pas été en mesure de le vérifier.

Sous cette réserve, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la fédération relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 01 avril 2021



Philippe DEPARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



COMPTES ANNUELS 2020

Bilan actif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	746 692	541 510	205 181	199 823
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	40 745		40 745	11 641
Immobilisations corporelles				
Terrains	51 833		51 833	51 833
Constructions	207 331	160 284	47 046	53 163
Installations techniques, matériel et outillage	225 881	150 383	75 497	104 114
Autres immobilisations corporelles	343 952	285 552	58 399	89 571
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être c				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	450 000	206 000	244 000	347 000
TIAP & autres titres immobilisés	305 000		305 000	305 000
Prêts	32 987		32 987	22 997
Autres immobilisations financières	12 525		12 525	9 434
Total I	2 416 944	1 343 730	1 073 214	1 194 576
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	43 175	24 469	18 706	31 862
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	39 562		39 562	57 151
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 417 186	44 465	1 372 722	2 063 799
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	166 218		166 218	207 202
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 309 946		2 309 946	1 798 844
Charges constatées d'avance	166 858		166 858	54 341
Total II	4 142 945	68 934	4 074 011	4 213 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 559 889	1 412 664	5 147 225	5 407 775

Bilan passif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	309 586	194 965
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	309 586	194 965
Autres réserves		
Report à nouveau	556 834	556 834
Excédent ou déficit de l'exercice	62 946	114 621
Situation nette (sous-total)	929 367	866 421
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	130 366	133 014
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	1 059 732	999 435
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	295 186	155 990
Total II	295 186	155 990
PROVISIONS		
Provisions pour risques	5 772	5 772
Provisions pour charges	112 836	102 636
Total III	118 608	108 408
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		55
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		55
Emprunts et dettes financières diverses	11 071	15 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 572	627 297
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	251 271	297 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	677 803	29 646
Produits constatés d'avance	2 420 980	3 174 731
Total IV	3 673 698	4 143 943
Ecart de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 147 225	5 407 775

Compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	284 750	5,47	272 320	4,32
Ventes de biens et de services	3 684 148		4 575 281	
Ventes de biens	25 395	0,49	67 429	1,07
Ventes de prestations services	3 658 752	70,28	4 507 853	71,59
Produits de tiers financeurs	1 236 700		1 449 224	
Concours publics et subventions d'exploit	1 236 700	23,76	1 449 224	23,02
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. c				
Ressources liées à la générosité du pub				
Contributions financières				
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts d	41 268	0,79	48 401	0,77
Utilisation des fonds dédiés	103 404	1,99	188 359	2,99
Autres produits				
Total I	5 350 270	102,78	6 533 585	103,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	4 284	0,08	41 255	0,66
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	2 250 456	43,23	3 971 344	63,07
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	89 454	1,72	91 388	1,45
Salaires et traitements	810 204	15,56	862 942	13,70
Charges sociales	245 910	4,72	369 259	5,86
Dotations aux amortissements et aux dépr	275 220	5,29	242 403	3,85
Dotations aux provisions	10 200	0,20	11 218	0,18
Reports en fonds dédiés	256 400	4,93	142 770	2,27
Autres charges	1 170 846	22,49	558 974	8,88
Total II	5 112 973	98,22	6 291 553	99,92
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	237 296	4,56	242 031	3,84
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de				
Autres intérêts et produits assimilés	3 102	0,06	4 328	0,07
Repr./ provisions, dépréciations et transfer				
Différences positives de change				
Produits nets / cessions de valeurs mob. c				
Total III	3 102	0,06	4 328	0,07
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et	103 000	1,98	103 000	1,64
Intérêts et charges assililées			12 343	0,20
Différences négatives de change				
Chges nettes / cessions de valeurs mob. c				
Total IV	103 000	1,98	115 343	1,83
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-99 898	-1,92	-111 015	-1,76
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I	137 399	2,64	131 016	2,08

Compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	20 101	0,39	47 486	0,75
Sur opérations en capital	1 667	0,03	905 505	14,38
Reprises provisions, dép., et transferts de	39 448	0,76	24 316	0,39
Total V	61 216	1,18	977 306	15,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	71 525	1,37	9 352	0,15
Sur opérations en capital			931 481	14,79
Dot. amortissements, aux dépréciations et	30 922	0,59		
Total VI	102 448	1,97	940 833	14,94
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-41 232	-0,79	36 474	0,58
Participation des salariés aux résultats (VI)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 221	0,64	52 869	0,84
Total des produits (I + III + V)	5 414 588	104,01	7 515 219	119,35
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	5 351 642	102,81	7 400 598	117,53
EXCEDENT OU DEFICIT	62 946	1,21	114 621	1,82
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
TOTAL				



FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 présente un total de **5 147 224.81 €**.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un **bénéfice de 62 946.08 €**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 24 mars 2021, par le Comité Directeur.

I – PRESENTATION DE L'ENTITE

La Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées (F.F.TRI.) est une Fédération délégataire qui fonde son action sur le développement du triathlon et des disciplines enchaînées en France métropolitaine et sur l'ensemble des régions et collectivités d'outre-mer.

L'association a, entre autres, pour objet de promouvoir, d'organiser et de mener toutes actions propres à développer la pratique : du Triathlon, du Para-Triathlon, du Duathlon, du Para-Duathlon, de l'Aquathlon, du Bike & Run, du Cross-Triathlon, du Cross-Duathlon et des disciplines enchaînées (raid). La F.F.TRI a également pour objet de mettre en place la réglementation de l'activité sportive, d'assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres/entraîneurs et de définir les règles (sécurité, contrôle, surveillance médicale...) d'organisation des compétitions.

Pour mener à bien ces projets, l'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 32 membres et d'un Bureau Exécutif. Des commissions spécifiques sont mises en place pour traiter de sujets qui leurs sont dédiés (commission financière, commission médicale...)

Les ressources de la Fédération proviennent notamment des affiliations et adhésions des membres à la Fédération, des subventions étatiques, de droits d'inscription aux compétitions, de partenariats ou encore de services rendus aux membres de l'association.

II – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, qui s'est aggravée en mars 2020 au point de stopper l'activité fédérale pendant de nombreuses semaines, suite aux mesures de confinement, de restriction des activités non essentielles et de la limitation des déplacements en France mais aussi à l'étranger.

Parallèlement, le Gouvernement français a mis en place plusieurs mesures de soutien aux activités les plus impactées, parmi lesquelles le Sport. La Fédération a par conséquent pu bénéficier des dispositifs de chômage partiel et d'exonérations de cotisations sociales.

Dans ce contexte incertain sur la durée de l'épidémie et de ses conséquences économiques et sur la base d'informations connues à la date d'arrêt des comptes, les dirigeants de la Fédération estiment qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation, malgré des perspectives connues de baisse de licenciés et d'activités sur l'exercice 2021.

Afin de soutenir la reprise de l'activité au cours de l'année 2021, les dirigeants ont convenu à l'occasion du Bureau Exécutif du 22 décembre 2020 de la mise en place d'un fonds d'aide à destination des Ligues régionales à hauteur de 300 000 €. Sur décision du Bureau Exécutif du 15 mars 2021, ce montant est finalement porté à 600 000 € au 31/12/2020 en raison de la persistance de la crise sanitaire sur la saison 2020/2021, de l'absence de compétitions et de la forte baisse des licenciés, sans véritables perspectives de reprise de l'activité fédérale sportive.

III – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n° 2014-12 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Importance relative,
- Permanence des règles et méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan représentent des logiciels et les coûts afférents au site internet de la Fédération. Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Depuis 2017, la Fédération a réalisé de nombreux développements informatiques autour de son Intranet fédéral « Espace Tri » en faveur de ses clubs et licenciés. Ces travaux répondent à un contrat de développement pluriannuel de 5 ans.

Tout au long de la durée du contrat, les développements seront activés au fur et à mesure de leurs mises en service.

Au 31/12/2020, une provision pour dépréciation a été comptabilisé à hauteur de 30 922,36 € ; cela fait suite à la décision prise par les dirigeants de faire évoluer l’Intranet fédéral « Espace TRI » à horizon du mois d’août 2022.

2) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d’acquisition (prix d’achat et frais accessoires, hors frais d’acquisitions des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires et dégressifs en fonction de leur estimation de durée de vie :

Immobilisations corporelles	Mode	Durées d'amortissement
Constructions	L	3 à 30 ans
Matériels et outillages	L	3 à 5 ans
Agencements	L	3 à 8 ans
Matériels de transport	L	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 à 5 ans
Mobilier	L	3 à 5 ans

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- de titres de participation au capital de la SASU TRIATHLON EVENEMENTS, possédée à 100% pour 450 000 €
- de titres et garanties d’emprunts pour 314 347 €
- d’avances sur frais pour un montant de 22 987 €
- d’un prêt en faveur d’une ligue régionale pour 10 000 €
- de dépôts en cautionnement pour 3 178 €

4) Fonds propres

Ils sont constitués des fonds pour projets associatifs, des fonds propres et du report à nouveau.

	Affectation du résultat				
	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Réserve Projet associatif	164 965,24 €			164 965,24 €	0,00 €
Réserve Fonds propres	30 000,00 €			30 000,00 €	0,00 €
Autres réserves	0,00 €	114 621,00 €			114 621,00 €
Réserve Projet associatif 2020	0,00 €		194 965,24 €		194 965,24 €
Report à nouveau	556 834,42 €	0,00 €			556 834,42 €
Excédent N-1	114 621,00 €	-114 621,00 €			0,00 €
Sous-total	866 420,66 €	0,00 €	194 965,24 €	194 965,24 €	866 420,66 €
Excédent N					62 946,08 €
Subvention d'investissement	133 013,92 €		36 800,00 €	39 448,37 €	130 365,55 €
Total fonds propres					1 059 732,29 €

5) Subventions et fonds dédiés

Elles sont utilisées conformément à leur objet et à la convention d'objectif.

La convention d'objectifs 2020 du Ministère des Sports, accompagnée de sa note méthodologique, précise l'appréciation du calcul des fonds dédiés éventuels sur l'utilisation de la subvention.

Le calcul des fonds dédiés est basé sur « *le taux de subventionnement conventionné des projets* » et le Ministère admet un écart maximum de 15 % entre le budget prévisionnel et le coût réel de l'action. Ainsi les fonds dédiés ne sont constatés que si la subvention accordée est supérieure au coût réel ou lorsque le coût réel est inférieur de plus de 15 % au budget prévisionnel.

Fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation							
Convention d'objectifs MJS 2019	39 463 €		38 204 €	- €	- €	1 259 €	- €
Convention d'objectifs MJS 2020		10 000 €		- €	- €	10 000 €	- €
Convention CNDS 2019	116 527 €		79 000 €	- €	- €	37 527 €	- €
Convention CNDS 2020		246 400 €		- €	- €	246 400 €	- €
Total	155 990 €	256 400 €	117 204 €	- €	- €	295 186 €	- €

Certains projets liés à la Convention d'Objectifs 2019 sont toujours en cours en fin d'exercice, les ressources ne sont pas totalement consommées au 31/12/2020 et restent donc en fonds dédiés à hauteur de 1 259 €.

Une subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pu être consommée en 2020 et fait donc l'objet d'une dotation en fonds dédiés à hauteur de 10 000 €.

Une subvention 2019 du CNDS à destination du Pôle paratriathlon de Montpellier reste encore à être consommée au 31 décembre 2020 à hauteur de 10 027 €.

Des fonds provenant de l'Agence Nationale du Sport, attribués en fin d'année 2019 et ayant fait l'objet d'une comptabilisation en fonds dédiés en 2019, n'ont pas été totalement consommés en 2020. Il reste un fond dédié de 27 500 €.

La subvention 2020 de l'Agence Nationale du Sport n'a pu être entièrement consommée au 31/12/2020, il ressort un fond dédié de 246 400 €

6) Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

7) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8) Provision Indemnité de fin de carrière

La convention collective nationale du sport qui régit notre activité prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière pour les salariés répondant à certains critères.

En application de la recommandation de l'ANC 2013-02 relative à la valorisation des engagements retraite, le montant des engagements existants au 31 décembre 2020 est provisionné à hauteur de 112 836 €.

Cette méthode, préférentielle, consiste en une évaluation actuarielle rétrospective.

IV – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Acquisition	Sortie	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	558 888 €	187 804 €		746 692 €
Total immo. incorporelles	558 888 €	187 804 €	0 €	746 692 €
Terrain	51 833 €			51 833 €
Constructions	207 331 €			207 331 €
Matériel et outillage	202 295 €	23 586 €		225 881 €
Agencements	121 743 €			121 743 €
Matériel de transport	115 472 €	3 172 €	4 016 €	114 628 €
Matériel bureau & inform.	71 258 €	3 486 €		74 744 €
Mobilier	32 837 €			32 837 €
Total immo. corporelles	802 768 €	30 244 €	4 016 €	828 996 €
Total immo. Incorporelles en cours	11 641 €	29 103 €		40 745 €
Total immo. financières	787 431 €	16 091 €	3 010 €	800 512 €
Total	2 160 728 €	263 242 €	7 026 €	2 416 944 €

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur les développements informatiques réalisés sur l'intranet fédéral « Espace Tri ».

Les sorties concernent principalement la vente d'une remorque totalement amortie.

2) Etat des amortissements

Amortissements	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	359 064 €	151 524 €		510 588 €
Total immo. incorporelles	359 064 €	151 524 €	0 €	510 588 €
Constructions	154 168 €	6 116 €		160 284 €
Matériel et outillage	98 180 €	52 203 €		150 383 €
Agencements	83 540 €	15 273 €		98 813 €
Matériel de transport	83 785 €	11 106 €	4 016 €	90 875 €
Matériel bureau & inform.	56 196 €	10 000 €		66 197 €
Mobilier	28 218 €	1 450 €		29 668 €
Total immo. corporelles	504 088 €	96 148 €	4 016 €	596 220 €
Total	863 152 €	247 672 €	4 016 €	1 106 808 €

3) Etat des dépréciations

Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Dotations Dépréciation	Reprise Dépréciation	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	0 €	30 922 €		30 922 €
Total immo. incorporelles	0 €	30 922 €	0 €	30 922 €
Terrain				0 €
Constructions				0 €
Matériel et outillage				0 €
Agencements				0 €
Matériel de transport				0 €
Matériel bureau & inform.				0 €
Mobilier				0 €
Total immo. corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total immo. financières	103 000 €	103 000 €	0 €	206 000 €
Total	103 000 €	133 922 €	0 €	236 922 €

La dépréciation des immobilisations incorporelles porte sur l'Intranet fédéral « Espace Tri », dont les perspectives de continuité d'utilisation ont été réduites au 31/08/2022.

La dépréciation comptabilisée au cours de l'exercice sur les immobilisations financières porte sur les titres de la SASU TRIATHLON EVENEMENTS. Au 31/12/2020, la valeur des titres est ramenée à la valeur nette comptable de ces derniers.

Ce complément de dépréciation permettra au Commissaire aux comptes de lever sa réserve sur les comptes 2019.

4) Echéances des créances et des dettes

Créances	Montant net	Liquidité de l'actif	
		< 1 an	> 1 an
Stocks	18 706 €	18 706 €	
Acomptes versés	39 562 €	39 562 €	
Créances clients	1 372 722 €	1 372 722 €	
Créances sociales	1 122 €	1 122 €	
Créances fiscales	26 623 €	26 623 €	
Autres créances	96 972 €	96 972 €	
Débiteurs divers	1 896 €	1 896 €	
Produits à recevoir	39 605 €	39 605 €	
Disponibilités	2 309 946 €	2 309 946 €	
Charges constatées d'avance	166 858 €	166 858 €	
Total	4 074 011 €	4 074 011 €	0 €

Dettes	Montant net	Degré d'exigibilité	
		< 1 an	> 1 an
TEVE	11 071 €	11 071 €	
Dettes fournisseurs	312 572 €	312 572 €	
Dettes sociales	209 230 €	209 230 €	
Prélèvement à la source	16 375 €	16 375 €	
TVA	7 653 €	7 653 €	
Autres impôts	18 013 €	18 013 €	
Autres dettes	677 803 €	677 803 €	
Produits constatés d'avance	2 420 980 €	2 420 980 €	
Total	3 673 698 €	3 673 698 €	0 €
Emprunts remboursées en cours d'exercice		0 €	

5) Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs - factures non parvenues	93 754 €
Personnel - congés à payer	56 461 €
Personnel - rémunérations à payer	59 291 €
Personnel - charges sur congés à payer	25 407 €
Organismes sociaux - charges à payer	9 724 €
Etat - charges à payer	18 013 €
Divers - charges à payer	2 500 €
Total	265 151 €

6) Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Provision pour risques	5 772 €			5 772 €
Provision départ retraite	102 636 €	10 200 €		112 836 €
Total	108 408 €	10 200 €	0 €	118 608 €

7) Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant brut
Clients - factures à établir	3 955 €
Etat - subventions à recevoir	32 840 €
Divers - produits à recevoir	6 765 €
Total	43 560 €

8) Charges et produits constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont des produits et des charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance (2 420 980 €) comprennent notamment des licences et des affiliations de la saison 2021, prises en fin d'année civile 2020.

Les charges constatées d'avance (166 857.78 €) comprennent notamment des dépenses engagées en fin d'année 2020 et dont la consommation sera effective en 2021.

V – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1) Composition du résultat

Détail résultat	Montant
Résultat d'exploitation	237 296 €
Résultat financier	-99 898 €
Résultat exceptionnel	-41 232 €
IS	-33 221 €
Total	62 946 €

2) Détail des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	Montant brut
Licences	3 291 609 €
Subventions	1 236 700 €
Affiliations et ré-affiliations	283 550 €
Report ressources non utilisées	103 404 €
Licences manifestations	89 532 €
Pass-compétition	76 150 €
Partenariats financiers	66 332 €
Ventes de marchandises	25 395 €
Partenariats échanges	59 809 €
Droits de mutation	46 481 €
Transferts de charges	41 268 €
Produits et prestations divers	19 714 €
Formations	7 617 €
Droits d'inscription	2 709 €
Total	5 350 270 €

VI – AUTRES INFORMATIONS

1) Évènements principaux de l'exercice

COVID-19 et crise sanitaire

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que la crise sanitaire de la COVID-19 a un impact significatif sur son activité depuis le 15 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La Fédération Française de Triathlon a eu recours à l'activité partielle pendant cette période de confinement et de fermetures des enceintes sportives, tout en mettant en place du télétravail lorsque cela était possible.

La Fédération a perçu au cours de l'exercice 2020 les aides publiques spécifiques suivantes :

- Indemnités d'activité partielle : 62 594 €
- Exonération de charges sociales : 44 422 €
- Aide au paiement des charges sociales : 39 999 €

SASU TRIATHLON EVENEMENTS

La FFTRI a créé une société par actions dénommée TRIATHLON EVENEMENTS en octobre 2013.

Elle a pour objet social de détenir toutes formes de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer le contrôle des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing, la recherche de partenariat.

Une augmentation de capital de la SAS a été réalisée en date du 21 décembre 2015 par incorporation du compte courant d'associé ; celui-ci s'élève désormais à 450 000 €, intégralement détenu par la FFTRI.

En 2020, TRIATHLON EVENEMENTS a facturé à la FFTRI 53 117.65 € HT de prestations de production d'images relatives à la D1.

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres de TRIATHLON EVENEMENTS s'élèvent à 244 831 €, soit une moins-value latente sur les titres détenus par la FFTRI de – 205 169 €.

Cette moins-value latente a fait l'objet d'une provision dans les comptes 2019 de la FFTRI à hauteur de 50% soit 103 000 €. A la clôture des comptes 2020, la provision est passée à 100% de la valeur des titres à savoir 206 000 € au 31/12/2020.

SAS TRIATHLON MOVE PUBLISHING

Le 25 mai 2016, TRIATHLON EVENEMENTS s'est associée avec la SARL MOVE PUBLISHING EVENTS pour créer la SAS TRIATHLON MOVE PUBLISHING (TMP) au capital de 150 000 €, détenue à moitié par chacun des deux associées.

Courant 2018, la SARL MOVE PUBLISHING EVENTS a cédé l'intégralité de ses parts (soit 750 actions) à TEVE pour 1 €.

Début 2019, TEVE a cédé 1 action pour 1€ à Emmanuel Chabannes, afin que la société TEVE ne soit pas associé unique.

En 2020, la SARL MOVE PUBLISHING EVENTS n'a pas eu d'activité.

2) Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Employés	14	
Cadres techniques		20
Encadrement médical	1	
Total	18	20

3) Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, la rémunération totale des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés au cours de l'exercice 2020 s'élève à 26 736 €.

4) Intéressement

Les conditions de versement d'un intéressement sont atteintes après établissement des comptes 2020, le montant de cet intéressement est de 56 919 € brut.

5) Engagements financiers

+ Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Total	< 1 an	> 1 an
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Crédit bail immobilier			
Crédit bail mobilier	21 060 €	6 480 €	14 580 €
Engagement de retraite			
Total	21 060 €	6 480 €	14 580 €

+ Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires dus au titre de la mission de contrôle légal des comptes en 2019 et facturés en 2020 s'élèvent à 9 115 €.

6) Crédit d'impôt en faveur de la recherche

En 2019, la Fédération a embauché deux doctorants dans le cadre d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) signée avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) pour des travaux de recherche portant sur le sujet suivant : les stratégies et l'environnement dans la performance sportive de haut-niveau : triathlon.

Le montant du crédit d'impôt en faveur de la recherche s'élève à 20 458 € au titre de l'année 2020

Ce crédit d'impôt vient en diminution de l'Impôt sur les Sociétés à payer (53 679 €) par la F.F.TRI., au titre de l'exercice 2020.

7) Contributions en nature

A ce jour, aucune valorisation comptable ou extracomptable du bénévolat n'est effectuée au sein de la F.F.TRI.

Les bénévoles contribuant aux actions de la Fédération sont principalement des membres élus.

Fédération Française de Triathlon

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

Fédération Française de Triathlon
9, rue de la Justice
93210 Saint Denis La Plaine

Philippe DEPARIS

28 Rue de Strasbourg 94300 Vincennes
Tél : 01.45.16.83.00

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Fédération Française de Triathlon

9, rue de la Justice
93210 Saint Denis La Plaine

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION
DE L'ORGANNE DELIBERANT :**

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes :

1.1 Convention de rémunération du président

Personne intéressée : Philippe Lescure.

Nature et objet : rémunération au titre de la fonction de président de la Fédération Française de Triathlon.

Modalités : montant versé sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 : **26 736 €**.

1.2 Convention de délégation de services, la médiatisation des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion et la vente des matériels fédéraux et des équipements entre la société TRIATHLON EVENEMENTS et la F.F.TRI.

Cette convention de délégation de services a été traitée par la Fédération comme une convention courante.

Nature et objet : la F.F.TRI. délègue, de façon résumée, l'organisation des triathlons de Paris et de Nice, ainsi que du Bike & Run de Paris, la médiatisation des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion et la vente des matériels fédéraux et des équipements.

En contrepartie des services rendus par la société TRIATHLON EVENEMENTS, une prestation a été facturée à la F.F.TRI.

Au titre de l'exercice 2020, TRIATHLON EVENEMENTS a facturé à la FFTRI 53 117.65 euros de prestations de production d'images,

Fait à Vincennes, le 01 avril 2021



Philippe DEPARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Philippe Deparis
28 rue de Strasbourg
94300 Vincennes

Membre de la compagnie régionale de Paris

Fédération Française de Triathlon

Fédération Française de Triathlon
9, rue de la Justice
93210 Saint Denis La Plaine

=====

**Rapport de carence du commissaire aux comptes sur la
Vérification du rapport financier du Trésorier devant être
adressé aux membres de la fédération**

=====

Rapport de carence du commissaire aux comptes sur la
Vérification du rapport financier du Trésorier devant être adressé aux membres de la fédération

Fédération Française de Triathlon
9, rue de la Justice
93210 Saint Denis La Plaine

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fédération Française de Triathlon, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication **du rapport financier du Trésorier**

Fait à Vincennes, le 01 avril 2021



Philippe DEPARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



COMPTES ANNUELS 2020



ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

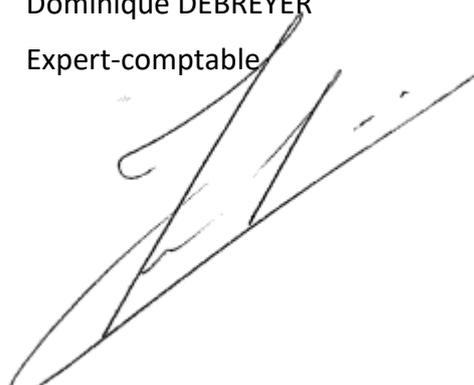
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total bilan	5 147 225 €
Recettes d'exploitation	5 350 270 €
Résultat net comptable	62 946 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Bordeaux
Le 19 mars 2021

Dominique DEBREYER
Expert-comptable



Bilan actif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	746 692	541 510	205 181	199 823
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	40 745		40 745	11 641
Immobilisations corporelles				
Terrains	51 833		51 833	51 833
Constructions	207 331	160 284	47 046	53 163
Installations techniques, matériel et outillage	225 881	150 383	75 497	104 114
Autres immobilisations corporelles	343 952	285 552	58 399	89 571
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être c				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	450 000	206 000	244 000	347 000
TIAP & autres titres immobilisés	305 000		305 000	305 000
Prêts	32 987		32 987	22 997
Autres immobilisations financières	12 525		12 525	9 434
Total I	2 416 944	1 343 730	1 073 214	1 194 576
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	43 175	24 469	18 706	31 862
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	39 562		39 562	57 151
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 417 186	44 465	1 372 722	2 063 799
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	166 218		166 218	207 202
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 309 946		2 309 946	1 798 844
Charges constatées d'avance	166 858		166 858	54 341
Total II	4 142 945	68 934	4 074 011	4 213 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 559 889	1 412 664	5 147 225	5 407 775

Bilan passif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	309 586	194 965
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	309 586	194 965
Autres réserves		
Report à nouveau	556 834	556 834
Excédent ou déficit de l'exercice	62 946	114 621
Situation nette (sous-total)	929 367	866 421
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	130 366	133 014
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	1 059 732	999 435
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	295 186	155 990
Total II	295 186	155 990
PROVISIONS		
Provisions pour risques	5 772	5 772
Provisions pour charges	112 836	102 636
Total III	118 608	108 408
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		55
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		55
Emprunts et dettes financières diverses	11 071	15 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 572	627 297
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	251 271	297 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	677 803	29 646
Produits constatés d'avance	2 420 980	3 174 731
Total IV	3 673 698	4 143 943
Ecart de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 147 225	5 407 775

Détail du bilan actif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIELS	746 691,66		746 691,66	558 887,61
- 280500 AMORTISSEMENT LOGICIELS		510 588,01	-510 588,01	-359 064,28
- 290500 PROVIS. DEPREC. LOGICIELS		30 922,36	-30 922,36	
Concessions, brevets et droits assimilés	746 691,66	541 510,37	205 181,29	199 823,33
- 232000 IMMO. INCORPOREL. EN COURS	40 744,57		40 744,57	11 641,30
Autres immob. incorporelles / Avances et acomp	40 744,57		40 744,57	11 641,30
Immobilisations corporelles				
- 211200 TERRAINS	51 832,67		51 832,67	51 832,67
Terrains	51 832,67		51 832,67	51 832,67
- 213100 CONSTRUCTION	207 330,66		207 330,66	207 330,66
- 281310 AMORTISSEMENT CONSTRUCTION		160 284,41	-160 284,41	-154 168,16
Constructions	207 330,66	160 284,41	47 046,25	53 162,50
- 215400 MATÉRIEL & OUTIL. INDUSTRIEL	225 880,55		225 880,55	202 294,79
- 281540 AMORTISSEMENT MATÉRIEL		150 383,09	-150 383,09	-98 180,35
Installations techniques, matériel et outillage	225 880,55	150 383,09	75 497,46	104 114,44
- 218100 AGENCEMENT	121 742,73		121 742,73	121 742,73
- 218200 MATÉRIEL DE TRANSPORT	114 628,28		114 628,28	115 472,31
- 218300 MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	74 743,96		74 743,96	71 258,25
- 218400 MOBILIER DE BUREAU	32 836,83		32 836,83	32 836,83
- 281810 AMORTISSEMENT AGENCEMENT		98 813,08	-98 813,08	-83 539,78
- 281820 AMORTISSEMENT MATÉRIEL TRANSPORT		90 875,07	-90 875,07	-83 785,14
- 281830 AMORTISSEMENT MAT.BUR.& INFORMATI		66 196,56	-66 196,56	-56 196,33
- 281840 AMORTISSEMENT MOBILIER		29 667,68	-29 667,68	-28 217,88
Autres immobilisations corporelles	343 951,80	285 552,39	58 399,41	89 570,99
Immobilisations financières				
- 261100 PARTICIPATION	450 000,00		450 000,00	450 000,00
- 296100 PROVIS. DÉPRÉC. TITRES PARTICIPAT.		206 000,00	-206 000,00	-103 000,00
Participations et créances rattachées	450 000,00	206 000,00	244 000,00	347 000,00
- 271100 TITRES B.F.C.C.	305 000,00		305 000,00	305 000,00
TIAP & autres titres immobilisés	305 000,00		305 000,00	305 000,00
- 274820 AVANCES/CONVENTIONS	22 987,00		22 987,00	22 737,00
- 274830 PRETS	10 000,00		10 000,00	260,00
Prêts	32 987,00		32 987,00	22 997,00
- 275100 DEPOTS & CAUTIONS	3 177,61		3 177,61	3 177,61
- 275101 DÉPOT B.F.C.C	111,04		111,04	111,04
- 275112 PARTS A & B EMPRUNT 2013	9 236,33		9 236,33	6 145,00
Autres immobilisations financières	12 524,98		12 524,98	9 433,65
Total I	2 416 943,89	1 343 730,26	1 073 213,63	1 194 575,88
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
- 322000 STOCK	43 175,18		43 175,18	34 183,92
- 392000 PROV. DÉPRÉC. AUTRES APPROVISIONT		24 469,39	-24 469,39	-2 321,67
Matières premières et autres approv.	43 175,18	24 469,39	18 705,79	31 862,25
- 409100 ARRHESES & ACOMPTES	39 562,06		39 562,06	57 151,00

Détail du bilan actif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Avances et acomptes versés sur commandes	39 562,06		39 562,06	57 151,00
Créances				
- 411000 CLIENTS	1 374 946,10		1 374 946,10	2 031 418,24
- 416000 CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSE	38 285,00		38 285,00	38 285,00
- 418100 FACTURE A ETABLIR	3 955,14		3 955,14	33 160,42
- 491000 PROV./CRÉANCES LITIGIEUSES		44 464,61	-44 464,61	-39 064,61
Usagers et comptes rattachés	1 417 186,24	44 464,61	1 372 721,63	2 063 799,05
- 425000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	308,50		308,50	
- 427000 PERSONNEL - OPPOSITIONS	813,34		813,34	
- 438700 CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECE				1 372,48
- 441720 SUBVENTION A RECEVOIR	32 840,00		32 840,00	75 940,00
- 443000 ETAT - INDEMN. ACTIVITE PARTIELLE	11 621,77		11 621,77	
- 444000 ETAT - IS	17 602,00		17 602,00	
- 445660 TVA SUR ACHATS	107,34		107,34	1 297,76
- 445840 TVA COLLECTEE A REGULARISER	8 260,27		8 260,27	
- 445860 TVA/FNP	653,86		653,86	839,62
- 448700 ETAT : PRODUITS A RECEVOIR				9 911,00
- 467250 AVANCES/FRAIS				4 593,40
- 467300 DÉBITEURS DIVERS	1 895,93		1 895,93	5 406,56
- 467303 C.P.E.F. PENSION	10 270,40		10 270,40	41 642,90
- 467520 DEBIT/CREDIT EN LIGNE	75 079,50		75 079,50	55 458,50
- 468700 DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	6 765,00		6 765,00	10 740,00
Autres créances	166 217,91		166 217,91	207 202,22
Divers				
- 512150 BFCC GESTION COURANTE	2 274 296,29		2 274 296,29	1 752 021,35
- 512170 FRATRI	14 918,16		14 918,16	3 005,76
- 531100 CAISSE	2 051,67		2 051,67	2 065,59
- 542099 CARTE ANYTIME GENERAL	2 400,34		2 400,34	30 057,16
- 542100 CARTE ANYTIME (COMPTA)				1 150,43
- 542101 CARTE ANYTIME (SECRETARIAT)	5 874,24		5 874,24	
- 542102 CARTE ANYTIME (DTN)	2 680,04		2 680,04	1 489,00
- 542103 CARTE ANYTIME (DG)	1 203,62		1 203,62	641,97
- 542104 CARTE ANYTIME (VIE SPORTIVE)	957,08		957,08	2 369,81
- 542105 CARTE ANYTIME (COMMUNICATION)	1 160,80		1 160,80	1 729,33
- 542106 CARTE ANYTIME (EQUIPE DE FRANCE)	3 078,44		3 078,44	4 313,27
- 542200 CARTE AMERICAN EXPRESS	1 325,33		1 325,33	
Disponibilités	2 309 946,01		2 309 946,01	1 798 843,67
- 486200 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	166 857,78		166 857,78	54 341,14
Charges constatées d'avance	166 857,78		166 857,78	54 341,14
Total II	4 142 945,18	68 934,00	4 074 011,18	4 213 199,33
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 559 889,07	1 412 664,26	5 147 224,81	5 407 775,21

Détail du bilan passif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	309 586,24	194 965,24
- 106800 AUTRES RÉSERVES	114 621,00	
- 106880 PROJET ASSOCIATIF		164 965,24
- 106881 FONDS PROPRES		30 000,00
- 106882 PROJET ASSOCIATIF 2020	194 965,24	
Réserves pour projet de l'entité	309 586,24	194 965,24
- 110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	556 834,42	556 834,42
Report à nouveau	556 834,42	556 834,42
Excédent ou déficit de l'exercice	62 946,08	114 621,00
Situation nette (sous-total)	929 366,74	866 420,66
- 131100 SUBV. INVESTISSEMENT	200 215,00	163 415,00
- 139110 SUBV. INVESTT INSCRITES AU CR	-69 849,45	-30 401,08
Subventions d'investissement	130 365,55	133 013,92
Total I	1 059 732,29	999 434,58
FONDS REPORTES ET DEDIES		
- 194100 FONDS DÉDIÉS MJS	11 259,00	39 462,95
- 194101 FONDS DEDIES CNDS	283 927,00	116 527,00
Fonds dédiés	295 186,00	155 989,95
Total II	295 186,00	155 989,95
PROVISIONS		
- 151800 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	5 772,17	5 772,17
Provisions pour risques	5 772,17	5 772,17
- 153100 PROV.INDEMN.DÉPART RETRAITE	112 836,00	102 636,00
Provisions pour charges	112 836,00	102 636,00
Total III	118 608,17	108 408,17
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
- 542200 CARTE AMERICAN EXPRESS		54,89
Découverts et concours bancaires		54,89
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		54,89
- 455100 COMPTE COURANT ASSOCIE TEVE	11 071,37	15 018,25
Emprunts et dettes financières diverses	11 071,37	15 018,25
- 401000 FOURNISSEURS	218 818,26	426 407,63
- 408100 FACTURES NON PARVENUES	93 754,02	200 889,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 572,28	627 297,16
- 421000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	752,89	
- 428200 PROV.POUR CONGÉS PAYER	56 461,04	48 940,72
- 428600 PROV. RÉMUNÉRATIONS DUES	59 290,65	66 967,00
- 431000 URSSAF	25 728,81	43 110,00
- 437201 MUTUELLE	8 789,28	8 725,08
- 437202 IONIS PRÉVOYANCE	1 037,76	1 216,85
- 437300 CAISSE DE RETRAITE	20 649,44	7 661,20
- 437301 AXA PRÉV.CADRES	1 388,40	1 636,56

Détail du bilan passif

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
- 438200 CHARGES SOC./C.PAYÉS	25 407,47	22 023,32
- 438600 CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	9 724,10	8 409,85
- 442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	16 375,00	24 814,00
- 444000 ETAT - IS		28 414,00
- 445500 ETAT - TVA DUE	6 797,00	2 316,00
- 445711 TVA COLLECTEE	197,14	362,46
- 445870 TVA/F.A.E.	659,19	890,32
- 448600 ETAT : CHARGES A PAYER	18 013,23	31 708,07
Dettes fiscales et sociales	251 271,40	297 195,43
- 467204 PRIX CHPT/COUPE DE FRANCE	6 160,00	1 400,00
- 467206 DROITS DE FORMATION	6 875,00	6 700,00
- 467500 CRÉDITEURS DIVERS	662 268,30	21 545,50
- 468600 DIVERS - CHARGES À PAYER	2 500,00	
Autres dettes	677 803,30	29 645,50
- 487200 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 420 980,00	3 174 731,28
Produits constatés d'avance	2 420 980,00	3 174 731,28
Total IV	3 673 698,35	4 143 942,51
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 147 224,81	5 407 775,21

Compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	284 750	5,47	272 320	4,32
Ventes de biens et de services	3 684 148		4 575 281	
Ventes de biens	25 395	0,49	67 429	1,07
Ventes de prestations services	3 658 752	70,28	4 507 853	71,59
Produits de tiers financeurs	1 236 700		1 449 224	
Concours publics et subventions d'exploit	1 236 700	23,76	1 449 224	23,02
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. c				
Ressources liées à la générosité du pub				
Contributions financières				
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts d	41 268	0,79	48 401	0,77
Utilisation des fonds dédiés	103 404	1,99	188 359	2,99
Autres produits				
Total I	5 350 270	102,78	6 533 585	103,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	4 284	0,08	41 255	0,66
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	2 250 456	43,23	3 971 344	63,07
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	89 454	1,72	91 388	1,45
Salaires et traitements	810 204	15,56	862 942	13,70
Charges sociales	245 910	4,72	369 259	5,86
Dotations aux amortissements et aux dépr	275 220	5,29	242 403	3,85
Dotations aux provisions	10 200	0,20	11 218	0,18
Reports en fonds dédiés	256 400	4,93	142 770	2,27
Autres charges	1 170 846	22,49	558 974	8,88
Total II	5 112 973	98,22	6 291 553	99,92
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	237 296	4,56	242 031	3,84
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de				
Autres intérêts et produits assimilés	3 102	0,06	4 328	0,07
Repr./ provisions, dépréciations et transfer				
Différences positives de change				
Produits nets / cessions de valeurs mob. c				
Total III	3 102	0,06	4 328	0,07
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et	103 000	1,98	103 000	1,64
Intérêts et charges assililées			12 343	0,20
Différences négatives de change				
Chges nettes / cessions de valeurs mob. c				
Total IV	103 000	1,98	115 343	1,83
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-99 898	-1,92	-111 015	-1,76
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I	137 399	2,64	131 016	2,08

Compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	20 101	0,39	47 486	0,75
Sur opérations en capital	1 667	0,03	905 505	14,38
Reprises provisions, dép., et transferts de	39 448	0,76	24 316	0,39
Total V	61 216	1,18	977 306	15,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	71 525	1,37	9 352	0,15
Sur opérations en capital			931 481	14,79
Dot. amortissements, aux dépréciations et	30 922	0,59		
Total VI	102 448	1,97	940 833	14,94
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-41 232	-0,79	36 474	0,58
Participation des salariés aux résultats (VI)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 221	0,64	52 869	0,84
Total des produits (I + III + V)	5 414 588	104,01	7 515 219	119,35
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	5 351 642	102,81	7 400 598	117,53
EXCEDENT OU DEFICIT	62 946	1,21	114 621	1,82
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Détail du compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- 756100 COTISATIONS FRATRI	1 200,00	0,02	3 525,84	0,06
- 756101 REAFFILIATIONS CLUBS	275 927,00	5,30	259 403,00	4,12
- 756111 AFFILIATIONS CLUBS	7 623,00	0,15	9 391,00	0,15
Cotisations	284 750,00	5,47	272 319,84	4,32
Ventes de biens et de services	3 684 147,60		4 575 281,14	
- 707001 VENTES DIVERSES	25 395,27	0,49	67 428,57	1,07
Ventes de biens	25 395,27	0,49	67 428,57	1,07
- 706000 PARTENARIATS	66 331,66	1,27	124 664,98	1,98
- 706003 PARTENARIAT ECHANGES	59 809,17	1,15	88 627,50	1,41
- 706135 LICENCE FÉDÉRALE	3 291 608,71	63,23	3 252 395,84	51,65
- 706140 PASS-JOURNÉES	65 684,50	1,26	402 817,00	6,40
- 706145 PASS-JOURNEES EN LIGNE	10 465,24	0,20	154 257,16	2,45
- 706153 DROITS D'INSCRIPTION ORGANIS	58 257,00	1,12	234 065,50	3,72
- 706162 DROITS LICENCES CLUBS			10 000,00	0,16
- 706164 LIC MANIF GP-CHPT FRCE	31 275,00	0,60	42 785,00	0,68
- 706180 FRAIS DE MUTATION	46 481,00	0,89	69 301,00	1,10
- 706201 DROITS INSC.EUROP/MONDE	2 709,16	0,05	54 804,50	0,87
- 708300 LOCATIONS DIVERSES	4 500,00	0,09	6 000,00	0,10
- 708320 PRESTATIONS DIVERSES	3 295,95	0,06	4 451,60	0,07
- 708590 PORT POSTE REFACTURÉ	41,66		244,17	
- 708600 PÉNALITÉS	10 356,77	0,20	16 847,28	0,27
- 708800 STAGES	4 982,51	0,10	10 383,74	0,16
- 708801 C.P.E.F.			29 660,90	0,47
- 708802 VENTES DIVERSES	320,00	0,01	1 165,40	0,02
- 708890 STAGE HORS TAXES	2 634,00	0,05	5 381,00	0,09
Ventes de prestations services	3 658 752,33	70,28	4 507 852,57	71,59
Produits de tiers financeurs	1 236 700,00		1 449 224,00	
- 740010 SUBVENTIONS M.J.S. / A.N.S.	1 160 000,00	22,28	1 127 524,00	17,91
- 740011 AUTRES SUBVENTIONS	76 700,00	1,47	321 700,00	5,11
Concours publics et subventions d'expl	1 236 700,00	23,76	1 449 224,00	23,02
- 781620 REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC.IMMOB.			22 593,00	0,36
- 781740 REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉAN			1 025,00	0,02
- 791100 TRANSFERT CHARGES SANS TVA			2 036,04	0,03
- 791200 TRANSFERT CHARGES DE PERSO	37 488,00	0,72	18 966,68	0,30
- 791201 TRANSFERT CHARGES AVEC TVA	3 780,00	0,07	3 780,00	0,06
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	41 268,00	0,79	48 400,72	0,77
- 789110 REPORT RESS.NON UTILISÉES	103 403,95	1,99	188 358,94	2,99
Utilisation des fonds dédiés	103 403,95	1,99	188 358,94	2,99
Total I	5 350 269,55	102,78	6 533 584,64	103,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
- 607001 ACHAT POUR REVENTE	4 284,00	0,08	41 255,03	0,66
Achats de marchandises	4 284,00	0,08	41 255,03	0,66
- 602210 COMBUSTIBLE/ESSENCE	4 894,10	0,09	14 143,45	0,22
- 603200 VARIATION DE STOCK	-8 991,26	-0,17	14 892,19	0,24
- 604100 PRESTATIONS COMMUNICATION	249 955,55	4,80	362 036,70	5,75

Détail du compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
- 604400 PRESTATIONS DIVERSES	186 834,78	3,59	319 805,84	5,08
- 606111 EAU/ELECTRICITÉ	2 699,04	0,05	3 484,56	0,06
- 606301 ENTRETIEN/PTES FOURNITURES	15 604,38	0,30	1 485,10	0,02
- 606302 PETIT MATÉRIEL	93 091,04	1,79	86 320,75	1,37
- 606304 ENTRETIEN (SUIVI HT NIVEAU)	24 644,91	0,47	24 012,19	0,38
- 606400 FOURNITURES	7 752,24	0,15	5 229,27	0,08
- 606810 DOTATION EQUIPEMENT	59 809,17	1,15	88 627,50	1,41
- 606811 ACHAT EQUIPEMENT	172 352,51	3,31	83 147,49	1,32
- 611000 SOUS-TRAITANCE	4 597,61	0,09	4 691,81	0,07
- 611001 COURSIER	92,59		691,72	0,01
- 613201 LOC IMMOBILIÈRE AUTRES	33 129,46	0,64	71 239,28	1,13
- 613500 LOCATION MOBILIÈRE	6 426,00	0,12	9 174,90	0,15
- 613501 LOCATION DE VÉHICULE	19 870,39	0,38	33 506,40	0,53
- 613503 LEASING	4 542,96	0,09	4 542,96	0,07
- 613531 LOCATION MATÉRIEL	7 233,33	0,14	41 203,18	0,65
- 614000 CHARGES LOCATIVES	7 311,84	0,14	8 576,90	0,14
- 615200 ENTRETIEN IMMOBILIER			180,88	
- 615582 ENTRETIEN VÉHICULE			5 231,66	0,08
- 615583 ENTRET.MOB.& MAT.BUR.			913,48	0,01
- 615600 MAINTENANCE	51 059,53	0,98	108 305,27	1,72
- 616100 ASSURANCE	217 660,41	4,18	360 956,07	5,73
- 618100 DOCUMENTATION	4 063,20	0,08	1 549,74	0,02
- 621100 PERSONNEL INTÉRIMAIRE			18 871,26	0,30
- 622601 HONORAIRES EXPERTS-COMPTA	17 255,00	0,33	14 200,67	0,23
- 622602 HONORAIRES AVOCATS	11 126,50	0,21	18 147,50	0,29
- 622603 HONORAIRES MÉDECINS	92 131,12	1,77	140 421,92	2,23
- 622604 HONORAIRES CAC	9 214,57	0,18	9 406,03	0,15
- 622607 HONORAIRES DIVERS	16 104,67	0,31	30 741,65	0,49
- 622700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	86,00		213,77	
- 623100 PUBLICITÉ	82 550,86	1,59	49 345,88	0,78
- 623110 HÉBERGEMENT INTERNET	61 368,51	1,18	42 698,07	0,68
- 623400 CADEAUX/COUPE/MÉDAILLES	14 032,36	0,27	16 648,13	0,26
- 623500 PRIMES, GRILLES DE PRIX	66 100,00	1,27	133 000,00	2,11
- 623600 CATALOGUES & IMPRIMÉS	69 731,35	1,34	107 365,07	1,71
- 624800 TRANSPORTS DIVERS	69 458,52	1,33	102 630,49	1,63
- 625110 DÉPLACEMENT	105 070,63	2,02	310 413,82	4,93
- 625120 HÉBERGEMENT	145 347,49	2,79	301 648,30	4,79
- 625130 RESTAURATION	25 309,02	0,49	149 466,17	2,37
- 625140 FRAIS DE PENSION			39 067,40	0,62
- 625150 DPLT/HÉGT/REST/EUROP/MONDE	253 590,72	4,87	719 320,17	11,42
- 626510 TÉLÉPHONE	19 171,23	0,37	18 550,25	0,29
- 626530 AFFRANCHISSEMENT	5 264,54	0,10	7 105,41	0,11
- 626531 COLIS POSTE AVEC TVA	749,25	0,01	1 372,94	0,02
- 627800 FRAIS BANCAIRES	5 652,10	0,11	11 986,24	0,19
- 628100 CONCOURS DIV./COTISATIONS	12 687,69	0,24	16 433,03	0,26
- 628102 DROITS INSC.EUROP/MONDE	3 820,00	0,07	58 340,60	0,93

Détail du compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
Autres achats et charges externes	2 250 455,91	43,23	3 971 344,06	63,07
- 631100 TAXES SUR SALAIRES	48 640,22	0,93	53 095,13	0,84
- 633300 FORMATION CONTINUE	10 896,00	0,21	11 420,53	0,18
- 633400 PROV. CONSTRUCTION	2 724,00	0,05	3 048,00	0,05
- 633500 TAXES APPRENTISSAGE	4 115,97	0,08		
- 635111 CET (CONTRIB.ECO.TERRITORIAL	16 615,00	0,32	17 880,00	0,28
- 635120 TAXES FONCIÈRES	6 463,00	0,12	5 546,04	0,09
- 635800 AUTRES DROITS			278,00	
- 637800 TAXES DIVERSES			120,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	89 454,19	1,72	91 387,70	1,45
- 641100 RÉMUNÉRATIONS	802 683,26	15,42	857 392,92	13,62
- 641200 VARIATION PROV.C.PAYÉS	7 520,32	0,14	5 549,28	0,09
Salaires et traitements	810 203,58	15,56	862 942,20	13,70
- 645100 URSSAF	80 914,99	1,55	196 004,63	3,11
- 645200 MUTUELLES	26 396,18	0,51	23 834,45	0,38
- 645202 PRÉVOYANCE	4 404,89	0,08	4 080,58	0,06
- 645300 CAISSES DE RETRAITE	38 086,09	0,73	46 154,37	0,73
- 645890 CHARGES SOC/C. PAYER	3 384,15	0,07	2 497,17	0,04
- 647500 MÉD.TRAV. & PHARMACIE	2 611,76	0,05	2 331,59	0,04
- 648000 FORMATION DU PERSONNEL	15 862,40	0,30	4 170,47	0,07
- 648100 CARTE ORANGE	4 089,47	0,08	5 132,60	0,08
- 648200 TICKET RESTAURANT	13 240,80	0,25	18 086,20	0,29
- 648300 PRIME INTERESSEMENT	56 919,00	1,09	66 967,00	1,06
Charges sociales	245 909,73	4,72	369 259,06	5,86
- 681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELL	151 523,73	2,91	116 010,26	1,84
- 681120 DOT.AMORT.IMM.CORPORELLES	96 148,33	1,85	104 928,52	1,67
- 681730 DOT. PROV. DÉPRÉC. STOCKS EN	22 147,72	0,43	2 321,67	0,04
- 681740 DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉANCES	5 400,00	0,10	19 142,50	0,30
Dotations aux amortissements et aux dé	275 219,78	5,29	242 402,95	3,85
- 681530 DOT. INDEM. DEPART RETRAITE	10 200,00	0,20	11 218,00	0,18
Dotations aux provisions	10 200,00	0,20	11 218,00	0,18
- 689100 REPORT DES RESSOURCES NOM	256 400,00	4,93	142 769,95	2,27
Reports en fonds dédiés	256 400,00	4,93	142 769,95	2,27
- 651101 REDEVANCES DIVERSES	974,00	0,02	13 258,58	0,21
- 654400 PERTES SUR CRÉANCES IRRECC			1 025,00	0,02
- 658620 SUBV. AIDES L'EMPLOI	333 438,00	6,41	323 125,50	5,13
- 658630 SUBVENTIONS POLES FRANCE	94 898,29	1,82	15 284,90	0,24
- 658650 SUBVENTIONS ACCORDÉES	741 133,60	14,24	129 783,76	2,06
- 658660 PASS COMPETITION DEMATERIAL	402,00	0,01	76 496,50	1,21
Autres charges	1 170 845,89	22,49	558 974,24	8,88
Total II	5 112 973,08	98,22	6 291 553,19	99,92
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	237 296,47	4,56	242 031,45	3,84
PRODUITS FINANCIERS				
- 768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 102,16	0,06	4 327,89	0,07
Autres intérêts et produits assimilées	3 102,16	0,06	4 327,89	0,07
Total III	3 102,16	0,06	4 327,89	0,07

Détail du compte de résultat

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
CHARGES FINANCIERES				
- 686620 DOT. PROV. DÉPRÉC. IMMOB. FIN.	103 000,00	1,98	103 000,00	1,64
Dotations aux amort., aux dépréciations	103 000,00	1,98	103 000,00	1,64
- 661160 AGIOS EMPRUNTS			12 342,86	0,20
Intérêts et charges assilées			12 342,86	0,20
Total IV	103 000,00	1,98	115 342,86	1,83
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-99 897,84	-1,92	-111 014,97	-1,76
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I	137 398,63	2,64	131 016,48	2,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
- 771880 AUTRES PRODUITS DIVERS	20 101,16	0,39	47 485,82	0,75
Sur opérations de gestion	20 101,16	0,39	47 485,82	0,75
- 775200 PROD CESSIONS ACTIFS - IMMO (1 666,67	0,03	905 505,00	14,38
Sur opérations en capital	1 666,67	0,03	905 505,00	14,38
- 777000 QUOTE-PART SUBV. VIRÉES AU R	39 448,37	0,76	24 315,51	0,39
Reprises provisions, dép., et transferts d	39 448,37	0,76	24 315,51	0,39
Total V	61 216,20	1,18	977 306,33	15,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
- 671200 PÉNALITÉS & AMENDES	42,00		42,00	
- 671880 AUTRES CHARGES DIVERSES	71 483,39	1,37	9 309,89	0,15
Sur opérations de gestion	71 525,39	1,37	9 351,89	0,15
- 675200 VNC ACTIFS CÉDÉS - IMMO CORP			931 480,92	14,79
Sur opérations en capital			931 480,92	14,79
- 687110 DOT. AMORT. EXCE S/IMMOB INCC	30 922,36	0,59		
Dot. amortissements, aux dépréciations	30 922,36	0,59		
Total VI	102 447,75	1,97	940 832,81	14,94
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-41 231,55	-0,79	36 473,52	0,58
- 695000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	53 679,00	1,03	67 761,00	1,08
- 699000 CREDIT D'IMPOT	-20 458,00	-0,39	-14 892,00	-0,24
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 221,00	0,64	52 869,00	0,84
Total des produits (I + III + V)	5 414 587,91	104,01	7 515 218,86	119,35
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	5 351 641,83	102,81	7 400 597,86	117,53
EXCEDENT OU DEFICIT	62 946,08	1,21	114 621,00	1,82
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO				
TOTAL				



FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 présente un total de **5 147 224.81 €**.
Le compte de résultat de l'exercice dégage un **bénéfice de 62 946.08 €**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.
Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 24 mars 2021, par le Comité Directeur.

I – PRESENTATION DE L'ENTITE

La Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées (F.F.TRI.) est une Fédération délégataire qui fonde son action sur le développement du triathlon et des disciplines enchaînées en France métropolitaine et sur l'ensemble des régions et collectivités d'outre-mer.

L'association a, entre autres, pour objet de promouvoir, d'organiser et de mener toutes actions propres à développer la pratique : du Triathlon, du Para-Triathlon, du Duathlon, du Para-Duathlon, de l'Aquathlon, du Bike & Run, du Cross-Triathlon, du Cross-Duathlon et des disciplines enchaînées (raid). La F.F.TRI a également pour objet de mettre en place la réglementation de l'activité sportive, d'assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres/entraîneurs et de définir les règles (sécurité, contrôle, surveillance médicale...) d'organisation des compétitions.

Pour mener à bien ces projets, l'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 32 membres et d'un Bureau Exécutif. Des commissions spécifiques sont mises en place pour traiter de sujets qui leurs sont dédiés (commission financière, commission médicale...)

Les ressources de la Fédération proviennent notamment des affiliations et adhésions des membres à la Fédération, des subventions étatiques, de droits d'inscription aux compétitions, de partenariats ou encore de services rendus aux membres de l'association.

II – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, qui s'est aggravée en mars 2020 au point de stopper l'activité fédérale pendant de nombreuses semaines, suite aux mesures de confinement, de restriction des activités non essentielles et de la limitation des déplacements en France mais aussi à l'étranger.

Parallèlement, le Gouvernement français a mis en place plusieurs mesures de soutien aux activités les plus impactées, parmi lesquelles le Sport. La Fédération a par conséquent pu bénéficier des dispositifs de chômage partiel et d'exonérations de cotisations sociales.

Dans ce contexte incertain sur la durée de l'épidémie et de ses conséquences économiques et sur la base d'informations connues à la date d'arrêt des comptes, les dirigeants de la Fédération estiment qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation, malgré des perspectives connues de baisse de licenciés et d'activités sur l'exercice 2021.

Afin de soutenir la reprise de l'activité au cours de l'année 2021, les dirigeants ont convenu à l'occasion du Bureau Exécutif du 22 décembre 2020 de la mise en place d'un fonds d'aide à destination des Ligues régionales à hauteur de 300 000 €. Sur décision du Bureau Exécutif du 15 mars 2021, ce montant est finalement porté à 600 000 € au 31/12/2020 en raison de la persistance de la crise sanitaire sur la saison 2020/2021, de l'absence de compétitions et de la forte baisse des licenciés, sans véritables perspectives de reprise de l'activité fédérale sportive.

III – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n° 2014-12 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Importance relative,
- Permanence des règles et méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan représentent des logiciels et les coûts afférents au site internet de la Fédération. Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Depuis 2017, la Fédération a réalisé de nombreux développements informatiques autour de son Intranet fédéral « Espace Tri » en faveur de ses clubs et licenciés. Ces travaux répondent à un contrat de développement pluriannuel de 5 ans.

Tout au long de la durée du contrat, les développements seront activés au fur et à mesure de leurs mises en service.

Au 31/12/2020, une provision pour dépréciation a été comptabilisé à hauteur de 30 922,36 € ; cela fait suite à la décision prise par les dirigeants de faire évoluer l’Intranet fédéral « Espace TRI » à horizon du mois d’août 2022.

2) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d’acquisition (prix d’achat et frais accessoires, hors frais d’acquisitions des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires et dégressifs en fonction de leur estimation de durée de vie :

Immobilisations corporelles	Mode	Durées d'amortissement
Constructions	L	3 à 30 ans
Matériels et outillages	L	3 à 5 ans
Agencements	L	3 à 8 ans
Matériels de transport	L	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 à 5 ans
Mobilier	L	3 à 5 ans

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- de titres de participation au capital de la SASU TRIATHLON EVENEMENTS, possédée à 100% pour 450 000 €
- de titres et garanties d’emprunts pour 314 347 €
- d’avances sur frais pour un montant de 22 987 €
- d’un prêt en faveur d’une ligue régionale pour 10 000 €
- de dépôts en cautionnement pour 3 178 €

4) Fonds propres

Ils sont constitués des fonds pour projets associatifs, des fonds propres et du report à nouveau.

	Affectation du résultat				
	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Réserve Projet associatif	164 965,24 €			164 965,24 €	0,00 €
Réserve Fonds propres	30 000,00 €			30 000,00 €	0,00 €
Autres réserves	0,00 €	114 621,00 €			114 621,00 €
Réserve Projet associatif 2020	0,00 €		194 965,24 €		194 965,24 €
Report à nouveau	556 834,42 €	0,00 €			556 834,42 €
Excédent N-1	114 621,00 €	-114 621,00 €			0,00 €
Sous-total	866 420,66 €	0,00 €	194 965,24 €	194 965,24 €	866 420,66 €
Excédent N					62 946,08 €
Subvention d'investissement	133 013,92 €		36 800,00 €	39 448,37 €	130 365,55 €
Total fonds propres					1 059 732,29 €

5) Subventions et fonds dédiés

Elles sont utilisées conformément à leur objet et à la convention d'objectif.

La convention d'objectifs 2020 du Ministère des Sports, accompagnée de sa note méthodologique, précise l'appréciation du calcul des fonds dédiés éventuels sur l'utilisation de la subvention.

Le calcul des fonds dédiés est basé sur « *le taux de subventionnement conventionné des projets* » et le Ministère admet un écart maximum de 15 % entre le budget prévisionnel et le coût réel de l'action. Ainsi les fonds dédiés ne sont constatés que si la subvention accordée est supérieure au coût réel ou lorsque le coût réel est inférieur de plus de 15 % au budget prévisionnel.

Fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation							
Convention d'objectifs MJS 2019	39 463 €		38 204 €	- €	- €	1 259 €	- €
Convention d'objectifs MJS 2020		10 000 €		- €	- €	10 000 €	- €
Convention CNDS 2019	116 527 €		79 000 €	- €	- €	37 527 €	- €
Convention CNDS 2020		246 400 €		- €	- €	246 400 €	- €
Total	155 990 €	256 400 €	117 204 €	- €	- €	295 186 €	- €

Certains projets liés à la Convention d'Objectifs 2019 sont toujours en cours en fin d'exercice, les ressources ne sont pas totalement consommées au 31/12/2020 et restent donc en fonds dédiés à hauteur de 1 259 €.

Une subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pu être consommée en 2020 et fait donc l'objet d'une dotation en fonds dédiés à hauteur de 10 000 €.

Une subvention 2019 du CNDS à destination du Pôle paratriathlon de Montpellier reste encore à être consommée au 31 décembre 2020 à hauteur de 10 027 €.

Des fonds provenant de l'Agence Nationale du Sport, attribués en fin d'année 2019 et ayant fait l'objet d'une comptabilisation en fonds dédiés en 2019, n'ont pas été totalement consommés en 2020. Il reste un fond dédié de 27 500 €.

La subvention 2020 de l'Agence Nationale du Sport n'a pu être entièrement consommée au 31/12/2020, il ressort un fond dédié de 246 400 €

6) Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

7) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8) Provision Indemnité de fin de carrière

La convention collective nationale du sport qui régit notre activité prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière pour les salariés répondant à certains critères.

En application de la recommandation de l'ANC 2013-02 relative à la valorisation des engagements retraite, le montant des engagements existants au 31 décembre 2020 est provisionné à hauteur de 112 836 €.

Cette méthode, préférentielle, consiste en une évaluation actuarielle rétrospective.

IV – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Acquisition	Sortie	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	558 888 €	187 804 €		746 692 €
Total immo. incorporelles	558 888 €	187 804 €	0 €	746 692 €
Terrain	51 833 €			51 833 €
Constructions	207 331 €			207 331 €
Matériel et outillage	202 295 €	23 586 €		225 881 €
Agencements	121 743 €			121 743 €
Matériel de transport	115 472 €	3 172 €	4 016 €	114 628 €
Matériel bureau & inform.	71 258 €	3 486 €		74 744 €
Mobilier	32 837 €			32 837 €
Total immo. corporelles	802 768 €	30 244 €	4 016 €	828 996 €
Total immo. Incorporelles en cours	11 641 €	29 103 €		40 745 €
Total immo. financières	787 431 €	16 091 €	3 010 €	800 512 €
Total	2 160 728 €	263 242 €	7 026 €	2 416 944 €

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur les développements informatiques réalisés sur l'intranet fédéral « Espace Tri ».

Les sorties concernent principalement la vente d'une remorque totalement amortie.

2) Etat des amortissements

Amortissements	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	359 064 €	151 524 €		510 588 €
Total immo. incorporelles	359 064 €	151 524 €	0 €	510 588 €
Constructions	154 168 €	6 116 €		160 284 €
Matériel et outillage	98 180 €	52 203 €		150 383 €
Agencements	83 540 €	15 273 €		98 813 €
Matériel de transport	83 785 €	11 106 €	4 016 €	90 875 €
Matériel bureau & inform.	56 196 €	10 000 €		66 197 €
Mobilier	28 218 €	1 450 €		29 668 €
Total immo. corporelles	504 088 €	96 148 €	4 016 €	596 220 €
Total	863 152 €	247 672 €	4 016 €	1 106 808 €

3) Etat des dépréciations

Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Dotations Dépréciation	Reprise Dépréciation	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	0 €	30 922 €		30 922 €
Total immo. incorporelles	0 €	30 922 €	0 €	30 922 €
Terrain				0 €
Constructions				0 €
Matériel et outillage				0 €
Agencements				0 €
Matériel de transport				0 €
Matériel bureau & inform.				0 €
Mobilier				0 €
Total immo. corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total immo. financières	103 000 €	103 000 €	0 €	206 000 €
Total	103 000 €	133 922 €	0 €	236 922 €

La dépréciation des immobilisations incorporelles porte sur l'Intranet fédéral « Espace Tri », dont les perspectives de continuité d'utilisation ont été réduites au 31/08/2022.

La dépréciation comptabilisée au cours de l'exercice sur les immobilisations financières porte sur les titres de la SASU TRIATHLON EVENEMENTS. Au 31/12/2020, la valeur des titres est ramenée à la valeur nette comptable de ces derniers.

Ce complément de dépréciation permettra au Commissaire aux comptes de lever sa réserve sur les comptes 2019.

4) Echéances des créances et des dettes

Créances	Montant net	Liquidité de l'actif	
		< 1 an	> 1 an
Stocks	18 706 €	18 706 €	
Acomptes versés	39 562 €	39 562 €	
Créances clients	1 372 722 €	1 372 722 €	
Créances sociales	1 122 €	1 122 €	
Créances fiscales	26 623 €	26 623 €	
Autres créances	96 972 €	96 972 €	
Débiteurs divers	1 896 €	1 896 €	
Produits à recevoir	39 605 €	39 605 €	
Disponibilités	2 309 946 €	2 309 946 €	
Charges constatées d'avance	166 858 €	166 858 €	
Total	4 074 011 €	4 074 011 €	0 €

Dettes	Montant net	Degré d'exigibilité	
		< 1 an	> 1 an
TEVE	11 071 €	11 071 €	
Dettes fournisseurs	312 572 €	312 572 €	
Dettes sociales	209 230 €	209 230 €	
Prélèvement à la source	16 375 €	16 375 €	
TVA	7 653 €	7 653 €	
Autres impôts	18 013 €	18 013 €	
Autres dettes	677 803 €	677 803 €	
Produits constatés d'avance	2 420 980 €	2 420 980 €	
Total	3 673 698 €	3 673 698 €	0 €
Emprunts remboursées en cours d'exercice		0 €	

5) Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs - factures non parvenues	93 754 €
Personnel - congés à payer	56 461 €
Personnel - rémunérations à payer	59 291 €
Personnel - charges sur congés à payer	25 407 €
Organismes sociaux - charges à payer	9 724 €
Etat - charges à payer	18 013 €
Divers - charges à payer	2 500 €
Total	265 151 €

6) Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Provision pour risques	5 772 €			5 772 €
Provision départ retraite	102 636 €	10 200 €		112 836 €
Total	108 408 €	10 200 €	0 €	118 608 €

7) Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant brut
Clients - factures à établir	3 955 €
Etat - subventions à recevoir	32 840 €
Divers - produits à recevoir	6 765 €
Total	43 560 €

8) Charges et produits constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont des produits et des charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance (2 420 980 €) comprennent notamment des licences et des affiliations de la saison 2021, prises en fin d'année civile 2020.

Les charges constatées d'avance (166 857.78 €) comprennent notamment des dépenses engagées en fin d'année 2020 et dont la consommation sera effective en 2021.

V – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1) Composition du résultat

Détail résultat	Montant
Résultat d'exploitation	237 296 €
Résultat financier	-99 898 €
Résultat exceptionnel	-41 232 €
IS	-33 221 €
Total	62 946 €

2) Détail des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	Montant brut
Licences	3 291 609 €
Subventions	1 236 700 €
Affiliations et ré-affiliations	283 550 €
Report ressources non utilisées	103 404 €
Licences manifestations	89 532 €
Pass-compétition	76 150 €
Partenariats financiers	66 332 €
Ventes de marchandises	25 395 €
Partenariats échanges	59 809 €
Droits de mutation	46 481 €
Transferts de charges	41 268 €
Produits et prestations divers	19 714 €
Formations	7 617 €
Droits d'inscription	2 709 €
Total	5 350 270 €

VI – AUTRES INFORMATIONS

1) Évènements principaux de l'exercice

COVID-19 et crise sanitaire

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que la crise sanitaire de la COVID-19 a un impact significatif sur son activité depuis le 15 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La Fédération Française de Triathlon a eu recours à l'activité partielle pendant cette période de confinement et de fermetures des enceintes sportives, tout en mettant en place du télétravail lorsque cela était possible.

La Fédération a perçu au cours de l'exercice 2020 les aides publiques spécifiques suivantes :

- Indemnités d'activité partielle : 62 594 €
- Exonération de charges sociales : 44 422 €
- Aide au paiement des charges sociales : 39 999 €

SASU TRIATHLON EVENEMENTS

La FFTRI a créé une société par actions dénommée TRIATHLON EVENEMENTS en octobre 2013.

Elle a pour objet social de détenir toutes formes de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer le contrôle des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing, la recherche de partenariat.

Une augmentation de capital de la SAS a été réalisée en date du 21 décembre 2015 par incorporation du compte courant d'associé ; celui-ci s'élève désormais à 450 000 €, intégralement détenu par la FFTRI.

En 2020, TRIATHLON EVENEMENTS a facturé à la FFTRI 53 117.65 € HT de prestations de production d'images relatives à la D1.

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres de TRIATHLON EVENEMENTS s'élèvent à 244 831 €, soit une moins-value latente sur les titres détenus par la FFTRI de – 205 169 €.

Cette moins-value latente a fait l'objet d'une provision dans les comptes 2019 de la FFTRI à hauteur de 50% soit 103 000 €. A la clôture des comptes 2020, la provision est passée à 100% de la valeur des titres à savoir 206 000 € au 31/12/2020.

SAS TRIATHLON MOVE PUBLISHING

Le 25 mai 2016, TRIATHLON EVENEMENTS s'est associée avec la SARL MOVE PUBLISHING EVENTS pour créer la SAS TRIATHLON MOVE PUBLISHING (TMP) au capital de 150 000 €, détenue à moitié par chacun des deux associées.

Courant 2018, la SARL MOVE PUBLISHING EVENTS a cédé l'intégralité de ses parts (soit 750 actions) à TEVE pour 1 €.

Début 2019, TEVE a cédé 1 action pour 1€ à Emmanuel Chabannes, afin que la société TEVE ne soit pas associé unique.

En 2020, la SARL MOVE PUBLISHING EVENTS n'a pas eu d'activité.

2) Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Employés	14	
Cadres techniques		20
Encadrement médical	1	
Total	18	20

3) Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, la rémunération totale des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés au cours de l'exercice 2020 s'élève à 26 736 €.

4) Intéressement

Les conditions de versement d'un intéressement sont atteintes après établissement des comptes 2020, le montant de cet intéressement est de 56 919 € brut.

5) Engagements financiers

+ Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Total	< 1 an	> 1 an
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Crédit bail immobilier			
Crédit bail mobilier	21 060 €	6 480 €	14 580 €
Engagement de retraite			
Total	21 060 €	6 480 €	14 580 €

+ Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires dus au titre de la mission de contrôle légal des comptes en 2019 et facturés en 2020 s'élèvent à 9 115 €.

6) Crédit d'impôt en faveur de la recherche

En 2019, la Fédération a embauché deux doctorants dans le cadre d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) signée avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) pour des travaux de recherche portant sur le sujet suivant : les stratégies et l'environnement dans la performance sportive de haut-niveau : triathlon.

Le montant du crédit d'impôt en faveur de la recherche s'élève à 20 458 € au titre de l'année 2020

Ce crédit d'impôt vient en diminution de l'Impôt sur les Sociétés à payer (53 679 €) par la F.F.TRI., au titre de l'exercice 2020.

7) Contributions en nature

A ce jour, aucune valorisation comptable ou extracomptable du bénévolat n'est effectuée au sein de la F.F.TRI.

Les bénévoles contribuant aux actions de la Fédération sont principalement des membres élus.